



Berset Solange, Bonny David, Senti Julia, Moussa Elias, Kubski Grégoire, Cotting-Chardonnens Violaine, Emonet Gaétan, Fagherazzi Martine, Jaquier Armand, Wassmer Andréa

Versement des subventions Jeunesse et Sport

Cosignataires : 6

Réception au SGC : 01.05.20

Transmission au CE : *01.05.20

Dépôt et développement

La situation de la pandémie COVID-19 impacte l'ensemble de notre société dans tous les domaines. Les clubs de sports de notre canton sont aussi fortement touchés sous diverses formes. Certains n'ont pas pu organiser des compétitions, des concours, des camps d'entraînement et ont dû cesser tous leurs entraînements et leurs activités.

Tout cela a des retombées négatives sur les finances de nombreux « petits » clubs sportifs, notamment ceux qui avaient prévu dans leur programme annuel des manifestations (un loto ou un souper de soutien par exemple) ou autres activités pour financer leur fonctionnement. Le Conseil d'Etat a informé le 18 mars dernier qu'aucun organisateur sportif ne pourrait prétendre à une subvention Jeunesse et Sport (ci-après : J + S). Cette annonce pénalise fortement les « petits » clubs sportifs qui n'ont plus aucune aide durant cette période. Or, un grand nombre de jeunes, motivés par leur sport, ont poursuivi leurs entraînements individuels afin de maintenir leurs capacités physiques en vue de la reprise et des compétitions futures. De nombreux entraîneurs J + S suivent, de manière admirable et depuis le début de cette épidémie, ces jeunes en leur fournissant des plans d'entraînement, des conseils par téléphone ou en visioconférence. La grande majorité des clubs sportifs de notre canton fonctionne avec un ou quelques petits sponsors et de nombreux bénévoles. Ils n'ont pas de grands moyens financiers. Cependant, les licences et des locations doivent être payées, le matériel acheté, etc.

A l'instar de la culture, où les organisateurs peuvent effectuer une demande de soutien, ne serait-il pas bienvenu d'accorder une aide aux clubs sportifs de notre canton qui contribuent largement au développement et à l'épanouissement de la population, notamment de la jeunesse, par le biais du programme J + S ? Le soutien cantonal pourrait se manifester par le biais de subventions J + S durant la période de pandémie. Les subventions cantonales pourraient être identiques à celles versées l'année précédente; ces subventions figurent d'ailleurs déjà au budget de l'Etat. Tous les clubs sportifs, les coaches J + S et les jeunes athlètes seraient reconnaissants d'une telle aide.

A cette fin et en cette période exceptionnelle d'épidémie, nous demandons au Conseil d'Etat de libérer les subventions J + S mentionnées au budget de l'Etat. Cela pourrait se faire sur la base des subventions versées aux clubs pour l'exercice de l'année précédente. Cela permettrait de compenser le manque à gagner essentiel au fonctionnement des clubs et favoriserait un redémarrage aussi rapide que possible.

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).